

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Collectivité : CCAS DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

Date de convocation : 20/03/2023	Le 24 mars 2023 à 14h00 à la salle Rostand,
Membres :	le Conseil d'Administration du CCAS de CABANAC-et-VILLAGRAINS (Gironde), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Président du CCAS.
En exercice : 8	Étaient présents : Jean Georges CLAIR, Nathalie KATSAMANTOU, Jeanine BEAUBOIS, Corinne GRÉGOIRE, Sophie GUIRAUD et Huguette LALANNE.
Présents : 6	Étaient excusées : Aurélia FOURNIER représentée par Huguette LALANNE et Colette FROIDEVAUX représentée par Sophie GUIRAUD
Votants : 8	Secrétaire de séance : Sophie GUIRAUD
Date de publication : 29/03/2023	

DÉLIBÉRATION N° 2023-03

OBJET : Affectation des résultats 2022 du budget du CCAS

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 du **budget du CCAS de Cabanac-et-Villagrains**, le Conseil d'Administration se prononce à l'unanimité pour affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice :
Déficit : **6 883,08 €**
- Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :
Excédent : **18 007,04 €**
- Résultat de clôture :
Excédent : **11 123,96 €**

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice :
Déficit : **400 €**
- Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) :
Excédent : **0 €**
- Résultat comptable cumulé :
Déficit : **400 €**

Dépenses d'investissement engagées non mandatées : **0 €**

Recettes d'investissement restant à réaliser : **0 €**

Solde déficitaire des restes à réaliser : **0 €**

Besoin réel de financement : 400 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement :

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement
(recette budgétaire au compte R 1068) : **0 €**

En excédent reporté à la section de fonctionnement : **10 723,96 €**
(ligne budgétaire R002 du budget N+1).

Transcription budgétaire 2023 de l'affectation du résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 10 723,96 €	D001 : solde d'exécution N-1 400 €	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé 400 €
			R001 : solde d'exécution N-1

POUR : 08

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 24/03/2023



Le Président

Jean Georges CLAIR

La secrétaire

Sophie GUIRAUD